

**Motion adoptée par le Conseil d'administration de Nantes Université
le 24 novembre 2023**

Alors que le Parlement a entamé l'examen du projet de loi « Pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration », le Conseil d'administration de Nantes Université tient à exprimer sa vive inquiétude à la lecture de certaines dispositions adoptées en première lecture par le Sénat.

Attaché à l'accueil du plus grand nombre, sans considérations de frontières, le Conseil d'administration appelle les parlementaires à ne pas adopter de mesures qui limiteraient l'accueil d'étudiants et de chercheurs et traduiraient à leur égard, comme à l'égard de nos établissements, une défiance totalement infondée.

Accueillir des chercheurs et étudiants internationaux est une richesse pour les universités françaises et il serait paradoxal de menacer l'attractivité scientifique et académique de la France à l'heure où les échanges scientifiques sont plus importants que jamais pour contribuer à relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées.

Le service public de la connaissance ne peut se concevoir qu'ouvert sur le monde, et non réservé à quelques privilégiés.